

40ème Assemblée générale de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD) : mercredi 28 mars 2012

Procès-verbal

1) Accueil du Président

Pierre Boillat souhaite la bienvenue à la 40ème Assemblée de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD), et remercie tous les membres de leur présence. Pierre Boillat salue tout particulièrement la présence de Mme Madeleine Duparc (secrétaire de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes - AIFBD), de Mme Yolande Estermann Wiskott (responsable de la Haute école de gestion, filière Information documentaire - HEG/ID -, Présidente de Bibliothèque Information Suisse – BIS), de Mme Dominique Nouveau Stoffel (présidente de l'Association des bibliothèques fribourgeoises – ABF), de Mme Melissa Paez (membre du comité de l'Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire – AAID), de Mme Françoise Schilt (ancienne membre du comité du Groupe régional des bibliothécaires vaudois - GRBV), de M. Tullio Basaglia (Président de l'Association of International Librarians and Information Specialists – AILIS) et de M. Michel Gorin (Vice-Président du Comité central et du Comité du Groupe romand de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique – CLP-, chargé d'enseignement à la HEG/ID).

Pierre Boillat remercie Mme Danielle Decrouez, directrice du Muséum d'histoire naturelle, et par extension la Ville de Genève, pour avoir mis gratuitement à disposition cette salle de conférence.

Pierre Boillat transmet les messages des personnes excusées à cette assemblée¹.

Pierre Boillat excuse M. Jean-Philippe Accart, absent pour des raisons médicales. L'ordre du jour de l'AG est dès lors modifié puisque le point 6 (Relations internationales) sera traité dans le rapport d'activités 2011.

Pierre Boillat rappelle que des élections auront lieu dans la soirée et se réjouit des 6 candidatures annoncées (6 places au Comité). Deux scrutateurs sont désignés : Mme Monica Richaume et M. Pedro Nari.

Pierre Boillat salue parallèlement l'excellent travail des collaboratrices et collaborateurs du Dépôt des bibliothèques universitaires – DBU – qui tiennent et classent les archives de l'AGBD depuis de nombreuses années.

2) Approbation du Procès-verbal de la 39ème Assemblée générale de l'AGBD

Le procès-verbal de la 39ème Assemblée générale de l'AGBD est adopté à l'unanimité, avec les

¹ Voir annexe : Liste des personnes excusées

remerciements à son auteur.

3) Rapport d'activités 2011 et projets pour 2012

Rapport annuel 2011

Pierre Boillat précise que le rapport d'activités 2011 vient de paraître dans le dernier numéro de Hors-texte.

Au 31 décembre 2011, Pierre Boillat annonce que l'AGBD regroupe 314 membres (+8 membres depuis 2010), constitués de 247 membres ordinaires, 59 membres retraités, 4 membres en formation et 4 membres d'honneur. Hors-texte est par ailleurs distribué à 76 abonnés.

Le Comité est constitué au 31 décembre 2011 de Marie-Aude Python (secrétariat et archives ad interim), Jean-Philippe Accart (vice-présidence, animations ad interim et relations internationales), Alexander Boder (site web), Marc Le Hénanf (trésorerie) et de Pierre Boillat (présidence, Prix romand en bibliothéconomie ad interim).

Le Comité de Hors-texte est par ailleurs constitué au 31 décembre 2011 des membres suivants : Mme Dorothee Crettaz, Mme Julie Gindre, M. Jan Krause, Mme Maria-Luisa Noetzlin, Mme Ariane Perruchoud. Le Comité a délivré les numéros 94, 95 et 96 (numéro thématique) en 2011.

Pierre Boillat remercie Mme Noetzlin pour son engagement et son travail au Comité de Hors-Texte : Mme Noetzlin quittera en effet le Comité après la publication du numéro 97. Etant absente, Pierre Boillat remettra le cadeau à Mme Noetzlin ultérieurement.

Pierre Boillat salue et remercie par ailleurs le travail des vérificateurs de compte, M. Michel Gorin et M. Olivier Rod.

L'année 2011 a vu se déployer le nouveau site web de l'AGBD, réalisé par Mme Anne-Christine Robert (Sur Mesure concept sàrl). Ce dossier a été suivi par Alexandre Boder avec grande attention. Pierre Boillat souligne la qualité de ce nouvel outil : de nombreuses fonctionnalités pourront par ailleurs être exploitées et développées dans le futur.

L'AGBD a suivi deux mandats d'étudiants de la HEG/ID en 2011:

- Enquête de satisfaction des membres de l'AGBD (Mme Noémi Beuret, Mme Anne-Clémence Bosson, Mme Béatrice Moser et Mme Anaëlle Racordon) :

L'objectif de cette enquête était de mesurer le degré de satisfaction des membres à l'égard de l'AGBD et d'identifier leurs attentes. Cette enquête a également souhaité identifier les modes de communication privilégiés par les membres, récolter leurs idées et leurs suggestions de projets futurs, ainsi que leurs attentes envers le futur site web. Les étudiantes ont ainsi envoyé un questionnaire aux membres de l'AGBD au mois de janvier 2011, puis réalisé un rapport final en juin. Le Comité s'est ensuite retrouvé le 8 octobre 2011 dans le cadre d'une retraite afin d'analyser les résultats de cette enquête et de

dégager des actions prioritaires à entreprendre. Une synthèse de cette enquête sera publiée dans le Hors-texte numéro 97.

Pierre Boillat souligne le haut degré d'investissement des étudiantes ainsi que la qualité de leur travail, et les remercie pour leur engagement en leur remettant à chacune un cadeau. Le rapport complet de l'enquête est par ailleurs disponible sur le site web de l'AGBD.

- Numérisation de Hors-texte :

Ce projet, initié par M. Alain Jacquesson en 2010, a quasiment achevé la numérisation en mode image des anciens fascicules de Hors-Texte. Un mandat spécifique a été confié à Mme Cassia Freitas, Mme Olivia Huguenin, M. Christopher Kaiser et Mme Céline Walder (étudiants à la HEG/ID) pour numériser en mode texte - par reconnaissance optique des caractères – une sélection de fascicules et, ensuite, indexer les articles de ceux-ci. Ce mandat, supervisé par Alexandre Boder, s'est achevé en juin 2011.

Pierre Boillat souligne la qualité du travail mené par les étudiants et les remercie pour leur engagement en leur remettant à chacun un cadeau. Pierre Boillat remercie par ailleurs M. Alain Jacquesson pour la poursuite de ce projet et son investissement dans ce travail.

Pierre Boillat remercie par ailleurs Mme Selva de Morsier et Mme Béatrice Moser, étudiantes à la HEG/ID, pour leur travail autour du mandat « Portails des associations professionnelles » (produit documentaire) réalisé en 2010 et leur remet un cadeau à chacune.

Les rapports complets de ces 2 mandats sont par ailleurs disponibles sur demande au Comité.

Trois conférences ont été proposées en 2011 dans le cadre des Midi-AGBD :

- « Reconstruction des bibliothèques après un séisme majeur dans un pays en développement : l'exemple d'Haïti » : Mme Danielle Mincio, le 23 mars 2011. Pierre Boillat rappelle que l'AGBD a fait don de Frs 1000.- à l'IFLA pour la reconstruction des bibliothèques en Haïti. Mme Mincio ajoute que le début des travaux de reconstruction est prévu pour avril 2012.
- « Biblio Valais Excellence : certification ISO, pour quoi faire ? » : Mme Valérie Bressoud Guérin, le 8 juin 2011
- « Bibliothèques connectées ! » : Mme Karine Pasquier, le 7 novembre 2011.

Le règlement « Formation continue en information et documentation : participation financière » avait été adopté par l'AG le 30 mars 2011 avec quelques modifications. Le Comité doit encore valider la version finale de ce règlement lors de sa prochaine réunion.

Dans le cadre du dossier relatif à la réorganisation des bibliothèques universitaires genevoises, l'AGBD a été interpellée au mois de décembre 2010 afin d'intervenir dans ce débat. L'AGBD a dès lors écrit une lettre à M. Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève, le 8 décembre 2010 afin de lui faire part de l'inquiétude manifestée par plusieurs membres. Pierre Boillat a ensuite assisté à plusieurs réunions en 2011 (syndicat, Grand Conseil) en présence des délégués du personnel des bibliothèques et réalisé également plusieurs actions, à savoir :

- Audition des représentants du personnel des bibliothèques le 13 janvier 2011 par la

- Commission de l'enseignement supérieur
- Manifestation le 19 janvier 2011 devant Uni-Dufour
 - Séance de l'Assemblée de l'Université de Genève le 19 janvier 2011
 - Audition des délégués du personnel des bibliothèques par la Commission des pétitions du Grand Conseil du canton de Genève le 7 février 2011
 - Rencontre le 28 mars 2011 entre Alexandre Boder, Pierre Boillat et Mme Véronique Hadengue Dezael, responsable de la Direction de l'information scientifique de l'Université de Genève
 - Mise en ligne le 29 juin 2011 d'un message saluant le protocole d'accord signé le 30 mai entre l'Université de Genève et le syndicat SSP/VPOD, protocole entérinant la création d'une Commission tripartite représentant les utilisateurs, les bibliothécaires et le rectorat
 - Envoi le 1er juillet 2011 d'une lettre au recteur M. Jean-Dominique Vassalli
 - Envoi le 1er juillet 2011 d'un courriel de félicitation aux représentants des bibliothécaires à la Commission tripartite
 - Envoi le 18 novembre 2011 d'une lettre à Mme Margareta Baddeley, vice-rectrice, proposant le concours de l'AGBD si jugé nécessaire.

Pierre Boillat salue le travail des bibliothécaires de l'Université de Genève dans le cadre de ce dossier. L'AGBD entretient par ailleurs de bons contacts avec les représentants du personnel des bibliothèques membres de la Commission tripartite et reste à disposition si besoin.

En 2011, Pierre Boillat a également répondu à deux offres de postes imprécises.

Pierre Boillat a participé aux trois réunions 2011 des associations romandes. Ces séances réunissaient l'Association des bibliothèques fribourgeoises (ABF), l'Association jurassienne de bibliothécaires (AJB), le Groupe régional des bibliothécaires vaudois (GRBV), le Groupement valaisan des bibliothèques (GVB), ainsi que l'AGBD. Ces réunions ont été l'occasion de présenter les actions de chaque association et ont notamment eu comme bénéfice direct d'ouvrir l'accueil des membres des autres associations dans les activités des associations partenaires.

Pierre Boillat se réjouit également du renforcement de la collaboration avec M. Tullio Basaglia (Président de l'Association of International Librarians and Information Specialists – AILIS). Cette collaboration a notamment donné lieu à une matinée d'information et de formation le 1^{er} mars 2012, où l'entreprise Swets a organisé deux présentations, et où M. Lionel Dujol a effectué une conférence sur la médiation numérique.

Pierre Boillat a assisté aux Assemblées générales de l'AAID à la Tour-de-Peilz, de BIS à Olten, du GRBV à Dorigny. Mme Madeleine Duparc a représenté l'AGBD lors de l'AG du GVB à Haute-Nendaz. Jean-Philippe Accart a participé à la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) à San Juan (Porto Rico) dans le cadre du Congrès annuel de l'IFLA.

Le Comité de l'AGBD a suivi les travaux relatifs à la réforme de la structure de BIS. Pierre Boillat s'est notamment rendu à Lausanne le 27 janvier 2011 pour participer à une réunion à ce propos et a également été présent lors du Conseil consultatif le 23 mars 2011 à Berne en tant que président d'une association groupe d'intérêt de BIS.

L'AGBD a accordé un soutien financier de Frs 2000 à la CLP dans le cadre du projet de réalisation des nouvelles normes pour les bibliothèques scolaires. Une lettre de soutien a par ailleurs été transmise à la CLP dans le cadre du projet «Initiative bibliothèques suisses ». Marie-Aude Python représente également l'AGBD dans le groupe de travail « Formation en lecture publique » lancé par le Groupe régional romand de la CLP.

Dans le cadre du dossier relatif aux relations internationales, les actions menées en 2011 ont été les suivantes :

- présence de l'AGBD dans les principales instances de vote pour apporter la voix de l'AGBD au plan international, principalement lors du dernier congrès IFLA à Porto Rico en 2011
- contacts renforcés avec les associations sœurs (ABF, ADBS, en France et en Allemagne) pour des échanges d'informations
- contacts réguliers avec BIS pour l'aspect international et notamment avec Mme Gaby Schneider
- participation à AILIS pour la venue de conférenciers étrangers en Suisse : pour les Library Science Talks, les Midi AGBD ou la journée Swets-AILIS-AGBD le 1er mars
- contacts réguliers avec l'IFLA dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information et de son suivi à Genève, avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et dans la rédaction d'un code de déontologie international
- participation à la réunion préparatoire du 14 janvier 2011 de la candidature de Lausanne pour accueillir un congrès annuel de l'IFLA en 2017
- participation à l'enquête « Free Access to Information and Freedom of Expression Committee of IFLA »
- envoi le 22 juillet 2011 d'un courrier de soutien pour la candidature de Lyon comme ville organisatrice du congrès IFLA de 2014
- en marge des 22^e et 23^e sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes qui se sont tenues au siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, à Genève, rencontre le 21 juin 2011 avec Mme Ellen Tise et le 22 novembre 2011 avec Mme Ingrid Parent, respectivement présidente de l'IFLA jusqu'au congrès de Porto Rico et présidente de l'IFLA depuis le congrès de Porto Rico . Une délégation de l'IFLA était en effet présente à Genève pour défendre les arguments en faveur d'un traité sur les exceptions et limitations applicables aux bibliothèques et aux archives.

Mme Danielle Mincio souligne que le dossier relatif à la candidature de Lausanne pour accueillir le congrès annuel de l'IFLA en 2017 n'est pour le moment pas abouti. Mme Mincio encourage par ailleurs les membres de l'AGBD à consulter et soutenir les projets et les initiatives de l'IFLA (informations disponibles sur le site web <http://www.ifla.org>).

Pierre Boillat explique que l'AGBD a collaboré avec l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD) en tant qu'intermédiaire pour le versement d'une subvention de Frs 15'000 par la Ville de Genève.

Le Prix romand en bibliothéconomie 2011 a été remis à Mme Debora Orlando pour son mémoire intitulé « Regard sur les médiathèques pour patients en milieu hospitalier », en partenariat avec le GRBV et le GVB (prix d'une valeur de Frs 600). Le Règlement du Prix a par ailleurs été validé le 3 décembre 2011.

Pierre Boillat a envoyé une lettre d'invitation à adhérer à l'AGBD aux nouveaux membres diplômés de la HEG/ID et a également présenté l'association aux étudiants de 1^{ère} année.

Les membres de l'AGBD ont reçu leur nouvelle carte de membre en 2011. Celle-ci sera valable jusqu'en 2015. Cette carte permet notamment de bénéficier de réductions en librairies genevoises. Le Comité a par ailleurs dû remettre à jour l'ensemble de ses vecteurs de communication (papier à en-tête, cartes de compliments, plaquette d'information et d'adhésion). Un nouvel imprimeur s'occupe désormais de ce travail. Pierre Boillat encourage les membres à diffuser la plaquette et à promouvoir l'AGBD auprès des collègues genevois.

Dans le cadre des vingt ans du décès d'André Chavanne, l'AGBD a participé à hauteur de Frs 400 au financement de la plaquette « André Chavanne l'humaniste : 1916-1990 » publiée par le Collège et école de commerce André-Chavanne (CEC A.-Chavanne).

Projets pour 2012

Dans le cadre des Midi-AGBD, Mme Véronique Goncerut Estèbe a présenté l'exposition « Made in Genève : livres d'artistes et leurs éditeurs créateurs genevois à la BAA » le 1^{er} février 2012. Près de 20 personnes étaient présentes.

Jean-Philippe Accart a complété et commenté le projet de code d'éthique de l'IFLA en ce début d'année.

L'AGBD a accueilli 9 nouveaux membres. 5 démissions ont parallèlement été transmises.

La matinée d'information et de formation organisée en collaboration avec l'AGBD-AILIS et Swets a été un grand succès le 1^{er} mars dernier (près de 100 inscrits). Pierre Boillat précise que les derniers Midi-AGBD ont eu beaucoup de succès. Il note que la venue de personnalité reconnue fait se déplacer les membres. Il ajoute que la formule associant une association consœur, un partenaire privé et l'AGBD pour organiser un événement marquant tel que celui du 1^{er} mars est à retenir.

Pierre Boillat et Marie-Aude Python ont rencontré, le 12 mars, M. Grégoire Tavernier, directeur général de l'Office du personnel de l'Etat. Cette rencontre a été l'occasion de discuter du projet SCORE (Système Compétences Rémunération Evaluation) : M. Tavernier se tient à disposition des bibliothécaires de l'Etat pour présenter ce projet. Un appel à intérêt sera prochainement transmis par l'AGBD aux bibliothécaires membres.

Pierre Boillat a envoyé des invitations à adhérer à l'AGBD aux bibliothèques communales genevoises hors Bibliothèques municipales de la Ville de Genève le 15 mars 2012.

Pierre Boillat s'est rendu à Bulle le 21 mars dernier afin d'assister à l'AG de l'ABF. Jean-Philippe Accart a représenté l'AGBD au Conseil consultatif de BIS qui s'est tenu à Aarau le 22 mars.

Pierre Boillat a également répondu à une annonce de poste imprécise (Tribunal fédéral – Lausanne).

Par ailleurs, le second semestre 2012 proposera d'ores et déjà les activités suivantes :

- Fête des 40 ans de l'AGBD le 27 septembre 2012 au soir
- Midi-AGBD : conférence de Mme Gina Reymond à la Bibliothèque interculturelle de la Croix-Rouge le jeudi 14 juin 2012
- Organisation éventuelle (si intérêt des bibliothécaires de l'Etat membres de l'AGBD) d'une séance d'information sur le projet SCORE.

4) Comptes et budget

Rapport du trésorier (Marc Le Hénanf)

Pour rappel, l'AG 2007 avait approuvé le principe selon lequel l'AGBD n'a pas pour vocation de thésauriser un avoir qui représentait à l'époque presque deux ans de recettes (soit près de Frs 30'000). Le Comité avait ainsi planifié des comptes déficitaires pour les deux à trois années suivantes.

L'année 2011 s'achève donc sur un déficit d'un montant de Frs 14'166.49. Ce déficit s'explique par des dépenses extraordinaires telles que la réalisation du nouveau site web (Frs 5'000), la mise à jour et la réimpression des nouveaux formulaires de l'AGBD (Frs 2'905), le don de Frs 2000 au projet de mise à jour des normes CLP pour les bibliothèques scolaires ainsi que le don de Frs 400 pour participation à la réalisation de la plaquette André Chavanne. Les dépenses ordinaires ont concerné l'impression et la diffusion de Hors-texte (Frs 8'471.70), la participation au Congrès de l'IFLA (Frs 2'510), ainsi que l'organisation des Midi-AGBD (1'422.65).

Les recettes 2011 ont parallèlement été de Frs 11'157.50 (Frs 10'530 de cotisations et Frs 550 abonnements Hors-Texte).

La fortune de l'AGBD s'élève donc à Frs 4'463.84 au 31 décembre 2012.

Rapport des vérificateurs des comptes (Michel Gorin et Olivier Rod)

M. Gorin prend la parole et présente le rapport des vérificateurs des comptes :

Conformément aux Statuts de l'AGBD et au mandat qui leur a été confié, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes 2011 de notre association, en date du 13 mars 2012 et en présence de notre nouveau trésorier, Marc Le Henanf.

Compte tenu du très bon fonctionnement général de l'AGBD et de l'excellente tenue de la comptabilité, constatés ces dernières années, la méthodologie utilisée pour procéder à ces vérifications a une nouvelle fois été celle de l'examen par sondages aléatoires.

L'exercice 2011 se solde par une différence négative conséquente, après une diminution régulière de la fortune de notre association, déjà constatée précédemment. Ce déficit est dû à quelques dépenses extraordinaires que les soussignés estiment justifiées, parmi lesquelles les frais d'élaboration d'un nouveau site internet et d'impression de nouveaux formulaires AGBD. L'Assemblée générale et les soussignés ont indiqué à plusieurs reprises, ces dernières années, le fait qu'il n'entre pas dans les objectifs de notre association de constituer une fortune trop

importante. Les soussignés constatent que le Comité a, ce faisant, agi conformément à la volonté de l'Assemblée générale.

Les actifs de l'AGBD se montant au 31.12.2011 à Fr. 4'463.84, les soussignés relèvent néanmoins le fait qu'il est désormais nécessaire de stabiliser les dépenses de notre association, afin de conserver une marge de manœuvre pour assurer la poursuite des projets en cours et le développement de nouvelles idées. C'est ainsi qu'ils recommandent vivement au Comité de maintenir les réserves de notre association au niveau des recettes annuelles (soit environ Fr. 11'000.-), ce afin de disposer en tout temps de la somme nécessaire pour assurer le financement de nos activités pendant une année.

Les soussignés remercient le trésorier pour l'excellente qualité du travail effectué, ainsi que l'ensemble du Comité pour la bonne exploitation des ressources financières à disposition. Ils recommandent à l'Assemblée générale d'adopter les comptes 2011 de l'association et d'en donner décharge au Comité. L'Assemblée générale accepte.

5) Proposition d'augmenter les cotisations et l'abonnement à Hors-Texte

Comme présenté dans l'annexe « Proposition d'augmenter les cotisations de l'AGBD et de l'abonnement Hors-Texte »², Pierre Boillat explique que le Comité recommande d'augmenter les cotisations afin de faire face à un déficit structurel. Le Comité demande à ses membres un effort financier afin de rétablir un équilibre sur 4 ans. Pierre Boillat précise que les choix stratégiques du Comité (programmes de conférences attractifs, nouveau site web, nouveaux vecteurs de communication, affiliation à l'IFLA notamment) sont assumés pleinement par celui-ci et qu'ils contribuent à répondre aux attentes des membres (cf. enquête de satisfaction). La proposition d'augmentation est donc la suivante :

Membre : 50 francs annuellement

Membre retraité : 25 francs annuellement

Abonnement à Hors-Texte : 35 francs annuellement.

Pierre Boillat précise que le Comité souhaite maintenir sa politique de gratuité pour les membres en formation.

Suite à une question de M. Jean-Blaise Claivaz, le Comité confirme que cette demande d'augmentation (cotisation annuelle + abonnement Hors-texte) est liée et qu'il ne s'agit pas de deux objets différents. Pierre Boillat précise parallèlement que les frais fixes liés à l'impression de Hors-Texte ont augmenté depuis 1997 et que la nouvelle imprimerie professionnelle en charge de ce travail applique par ailleurs des prix légèrement supérieurs à ceux pratiqués par la fondation précédente en charge de ce travail.

Mme Danielle Mincio salue l'implication de l'AGBD dans les relations internationales et notamment par le biais de son adhésion à l'IFLA. Elle recommande cependant que l'AGBD s'implique dans des projets plus concrets afin de donner une plus grande visibilité à certaines actions menées par les professionnels genevois depuis longtemps. L'AIFBD, membre de l'IFLA, constituerait notamment un biais intéressant pour l'AGBD afin de promouvoir le travail des

² Voir annexe

bibliothèques et des bibliothécaires genevois au niveau international. Mme Mincio précise également que l'IFLA développe des bourses pour les jeunes professionnels afin de pouvoir assister aux congrès.

Pierre Boillat précise parallèlement que tout membre de l'AGBD bénéficie de tarifs préférentiels pour leur participation à des événements organisés par l'IFLA, compte tenu de l'adhésion de l'association à la fédération.

Suite à une question de M. Pedro Nari sur la possibilité de recevoir uniquement Hors-Texte en version électronique (dans un souci de faire baisser les coûts de fabrication), Mme Béatrice Moser précise que l'enquête de satisfaction des membres a montré que l'abandon de la version papier de Hors-Texte n'était pas souhaité. Par ailleurs, la marge financière pouvant être obtenue par l'éventuelle diminution du tirage de l'impression de ces fascicules serait peu significative.

Pierre Boillat précise que le Comité de Hors-Texte ne s'est pas opposé à la proposition d'augmentation.

Les membres présents proposent de voter en deux temps, d'une part sur les cotisations, d'autre part sur le prix de l'abonnement afin de ne pas retarder le processus de décision.

L'AG procède dès lors au vote de la façon suivante :

L'augmentation des cotisations de l'AGBD est acceptée par l'AG (2 abstentions). L'augmentation de l'abonnement à Hors-Texte est acceptée par l'AG (2 abstentions, 9 votes contre, 22 pour).

6) Proposition d'une modification des statuts : durée des mandats

Comme présenté dans l'annexe « Proposition de modifier les statuts de l'AGBD en vue de ne plus limiter la durée des mandats au Comité »³, Pierre Boillat reprend la proposition de Marc Le Hénanf soumise lors de la dernière AG (mais non proposée à l'avance conformément aux statuts – ce qui explique son traitement cette année). Pierre Boillat souligne que certaines autres associations romandes (Fribourg et Vaud notamment) ne limitent pas les mandats de leurs membres élus au Comité. Cette proposition sous-entend également que le Président ne serait également plus limité dans ses mandats (pour rappel : limitation des mandats à 6 ans maximum, soit 3 x 2 ans).

Mme Madeleine Duparc effectue une contre-proposition visant à élargir la durée du mandat (3 x 3 ans) et non pas à supprimer complètement sa limitation, comme proposé. Pierre Boillat ne retient pas cette proposition car elle aurait dû être soumise au Comité avant la tenue de l'AG.

L'AG procède au vote :

Les résultats apparaissent comme suit : 11 votes pour la proposition, 12 abstentions et 10 votes

³ Voir annexe

contre. Dans un premier temps, la proposition de ne plus limiter les mandats est acceptée. Cependant, il est constaté après l'assemblée générale que la majorité absolue n'a pas été atteinte. La proposition ne peut dès lors pas être retenue et les statuts ne sont finalement pas modifiés.

7) Elections au Comité

Le Comité et les membres présents remercient tout d'abord chaleureusement Pierre Boillat pour son plein engagement et son riche travail au sein de l'AGBD pendant ses 6 années de présidence. Par sa disponibilité et son plein investissement à la Présidence, Pierre Boillat a permis à l'AGBD de poursuivre des actions essentielles et de veiller avec grande attention aux intérêts de la profession à Genève mais aussi hors canton. Mme Françoise Schilt remercie également Pierre Boillat en son nom personnel pour sa pleine collaboration lors des réunions inter associatives.

Pierre Boillat annonce qu'Alexandre Boder quitte le Comité. Il le remercie grandement pour son travail depuis 2 ans et notamment pour son plein investissement dans la réalisation du nouveau site web de l'AGBD.

Pierre Boillat souligne la volonté du Comité de saluer officiellement l'illustre travail et le plein engagement de 4 professionnels de Genève dans la défense des intérêts des bibliothèques et du métier de bibliothécaires, ainsi que pour leur rôle majeur tenu au sein de l'AGBD. Le Comité souhaite ainsi nommer membres d'honneur de l'AGBD :

- Mme Isabelle Ruepp
- Mme Gabrielle Von Roten
- Mme Madeleine Duparc
- M. Alain Jacquesson.

L'AG reconduit Marie-Aude Python pour son 3^{ème} mandat au sein du Comité ainsi que Jean-Philippe Accart pour son second mandat. Marc Le Hénanf poursuit également sa 2^{ème} année au sein du Comité.

Pierre Boillat salue les candidatures suivantes :

- M. Christophe Bezençon, assistant d'enseignement à la HEG/ID
- M. Yves Corpataux, directeur de la bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)
- Mme Sandra Levai, bibliothécaire responsable à la bibliothèque de la section des sciences de la Terre et de l'environnement (BSSTE) de l'Université de Genève
- Mme Karine Pasquier, assistante d'enseignement à la HEG/ID et bibliothécaire secteur aux Bibliothèques municipales
- Mme Monica Richaume, agente en information documentaire à la bibliothèque de l'IHEID
- M. Christophe Riondel, bibliothécaire responsable à la médiathèque du cycle d'orientation du Vuillonnex. et collaborateur à la direction des cycles d'orientation de Genève.

Christophe Bezençon, Yves Corpataux, Sandra Levai, Karine Pasquier, Monica Richaume et

Christophe Riondel sont élus à l'unanimité.

8) Election à la présidence

Pierre Boillat excuse l'absence de Jean-Philippe Accart, candidat à la présidence. Pierre Boillat fait lecture du texte préparé par Jean-Philippe Accart :

« Je m'investis dans le métier depuis une trentaine d'années et notamment dans le domaine associatif auquel je crois fortement (à l'ADBS, l'IFLA, l'ABF, BIS et l'AGBD), souvent à la vice-présidence, parfois président (Section biomédicale IFLA durant 4 ans) ou chargé des relations internationales. J'ai également d'excellentes connaissances du paysage bibliothéconomique romand de par mes différents emplois, mais également en Suisse alémanique où j'ai de nombreux contacts. Je m'implique en terre genevoise et auprès des différents acteurs depuis mon passage à l'Université de Genève (connaissance des dossiers en cours). Etre présent au plan international facilite les prises de position locales, les deux s'imbriquant. Mon souhait est de continuer à développer l'AGBD, d'accroître ses membres et ses activités. Plus que jamais, notre métier a besoin d'une association forte ».

Pierre Boillat rappelle qu'il n'y a pas d'autres candidats à la présidence. Pierre Boillat souligne également que malgré son emploi actuel à Lausanne, Jean-Philippe Accart effectue par ailleurs des mandats privés sur Genève.

Mme Madeleine Duparc souligne qu'il est important que la Présidence puisse être tenue par un professionnel inscrit dans le réseau genevois, ceci afin de pouvoir mener notamment certains débats avec les autorités locales. Mme Duparc propose dès lors que l'AG nomme Yves Corpataux en tant que Vice-Président.

Pierre Boillat rappelle que toute proposition devrait être soumise avant la tenue de l'AG.

Les membres présents souhaitent cependant procéder au vote de la proposition de Mme Duparc.

L'AG procède au vote :

Les membres votent contre la présidence seule de Jean-Philippe Accart.

Les membres votent pour une vice-présidence, à savoir Jean-Philippe Accart en tant que président, et M. Yves Corpataux en tant que vice-président.

9) Divers et propositions individuelles

« Initiative bibliothèques suisses » - Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique – Michel Gorin⁴

M. Michel Gorin, vice-président CLP, annonce que La CLP a décidé, lors de son Assemblée des

⁴ Voir présentation powerpoint en annexe

membres tenue à Liestal, de lancer une initiative en faveur des bibliothèques dans tous les cantons. Ces initiatives ont pour objectif d'améliorer les bases légales des bibliothèques, voire de les créer.⁵ Avec le projet « Initiative Bibliothèques Suisse » (IBS) », c'est la première fois qu'une association suisse lance des initiatives dans tous les cantons, avec le même but. Le président de la CLP Klaus Egli, directeur des bibliothèques de la Ville de Bâle, estime qu'il faudra quelques années pour mener ce projet à bien, soit dans l'idéal jusqu'en 2026, afin que 20 à 26 initiatives puissent être soumises au vote. Dans tous les cantons, la CLP veut soutenir des organismes et des comités, qui seront en charge des initiatives, qui les adapteront à chaque contexte cantonal et qui détermineront le meilleur calendrier du point de vue politique. Le lancement d'une telle initiative est d'ores et déjà couronné de succès dans le canton de St-Gall : 10'700 signatures récoltées, et le dépôt de l'initiative est attendu cette année encore.

Les initiatives en faveur des bibliothèques veulent veiller, au travers de bases légales, à ce que toutes les communes suisses aient la responsabilité de proposer une offre en matière de bibliothèques et à ce que les cantons les soutiennent en leur octroyant à cet effet des subventions, pour autant que ces derniers respectent des normes de qualité.

*« Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes – AIFBD » -
Madeleine Duparc*

Mme Madeleine Duparc, secrétaire de l'AIFBD, rappelle l'importance des enjeux pour lesquels œuvre cette association et souligne le soutien que l'association peut délivrer aux collègues francophones du monde entier. Mme Duparc remercie l'AGBD pour son intervention dans l'obtention des Frs 15'000 auprès de la Ville de Genève : cette subvention a notamment permis à 4 professionnels résidant dans des pays méridionaux de se rendre au congrès de l'AIFBD en Martinique en 2011.

Mme Duparc encourage vivement les professionnels genevois à adhérer à l'AIFBD en tant que membres individuels ou collectifs (institutions). L'ensemble des informations sont disponibles sur : <http://www.aifbd.org/>

Pierre Boillat remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation, son écoute et ses débats. Pierre Boillat lève la séance de la 40^{ème} Assemblée générale de l'AGBD.

Pour l'AGBD, map, 16 avril 2012

⁵ Voir <http://www.initiative-bibliothèques.ch>

Annexe

40^{ème} Assemblée générale AGBD 2011 - Liste des personnes excusées :

- Joëlle Angeloz
- Elisabeth Bernardi
- Noemi Beuret
- Louissette Chabloz
- Dorothée Crettaz
- Jacqueline Deschamps
- Vicent Guillot (président de l'Association des agent-e-s et des assistant-e-s en information documentaire)
- Pascal Hauenstein
- Alain Jacquesson
- Francine Jeannet
- Daisy McAdam
- Eric Monnier
- Nicole Naef (répondante pour les bibliothèques de lecture publique du canton de Fribourg)
- Anne-Sophie Nussbaumer Schmutz
- Frédéric Walther
- Joëlle Walther
- Daniel Jaccaz